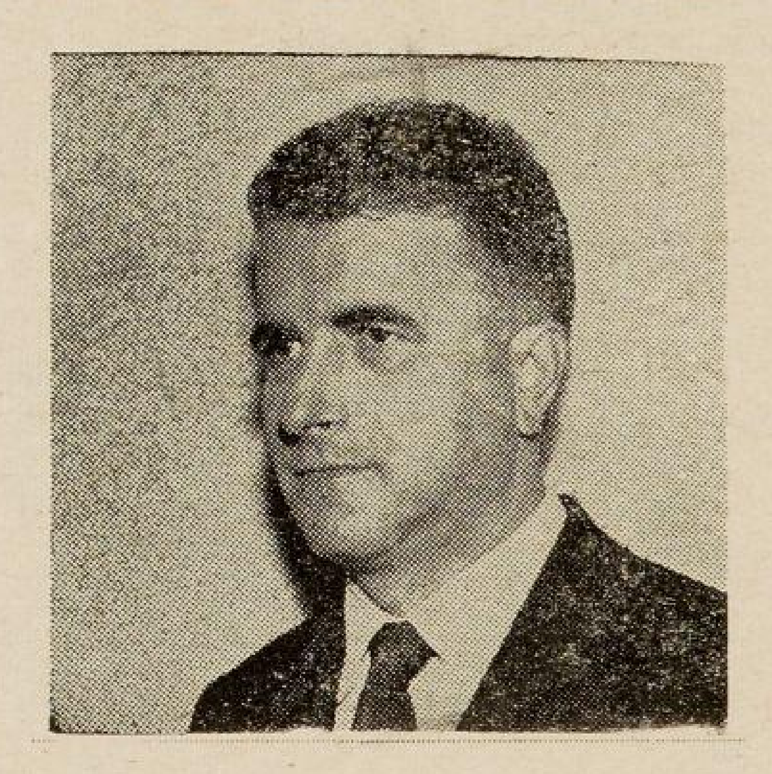
PAUL PARPAIS



● Né le 9 mars 1916 à Issoudun (Indre) de parents instituteurs.

● Instituteur lui-même avant 1940, il devient, après la guerre (officier de réserve) et la Résistance, rédacteur puis rédacteur en chef du *Populaire de Paris*, quotidien national de la S.F.I.O.

● Chef de cabinet du Président Guy MOLLET en 1956-1957 puis en 1958, il est actuellement administrateur en chef à l'Organisation Commune des Régions Sahariennes (syndiqué F.O.).

● Militant socialiste depuis son adhésion aux « Jeunesses » en 1932.

SUPPLÉANT :

Damien COUDERC

● Né le 20 octobre 1911 près de Sarlat (Dordogne).

● Pupille de la Nation, ancien combattant.

● Inspecteur aux accidents du travail (syndiqué F.O., secrétaire d'une union syndicale professionnelle).

● Conseiller de l'Enseignement Technique. Délégué cantonal dans le 18e arrondissement.

● Membre du Parti Socialiste S.F.I.O. depuis 1937.

ÉLECTRICES, ÉLECTEURS
du Quartier des Grandes Carrières

Vous allez décider le 18 Novembre du sort de la République.

● Si vous souhaitez pour Paris le régime de Moscou... votez Communiste.

● Si vous voulez qu'arrivent au Pouvoir l'équipe SALAN-JOUHAUX et les colonels factieux de l'O.A.S., donnez votre voix à M. SY (le suppléant du pauvre PECASTAING) qui, le 9 Novembre 1961, a voté à l'Assemblée un amendement au budget de la Défense Nationale rédigé... par le général SALAN, alors chef de l'O.A.S. !

● Si vous désirez que la France entreprenne la reconquête de l'Algérie — et, pourquoi pas, de la Tunisie et du Maroc — votez pour M. Dominique PADO qui n'a cessé de mettre son talent de journaliste, dans les colonnes de « l'AURORE », au service des activistes de l'Algérie française, même aux pires moments de la lutte de l'O.A.S. contre la République.

● Si vous voulez enfin et surtout que la France soit dirigée sans contrôle par un homme seul, si vous souhaitez qu'un vieillard s'entête à ruiner la France pour **disposer seul de la bombe atomique**, si vous pensez que l'Assemblée Nationale ne sert à rien et qu'elle doit abdiquer ses droits devant la volonté unique du Chef de l'Etat, si vous admettez la dictature sans frein du Général de Gaulle et de ses successeurs inconnus, appuyée sur les polices parallèles et qui conduirait tout droit la France à la guerre civile, alors votez pour M. SANGUINETTI, candidat U.N.R. et chargé de missions très spéciales au cabinet du ministre de l'Intérieur.

Mais, si vous souhaitez que RENAISSE LA DEMOCRATIE dans l'EQUILIBRE DES POUVOIRS, si vous voulez la STABILITE DE LA REPUBLIQUE dans la PAIX CIVILE (voir au verso), si vous estimez que l'électeur a encore son mot à dire, que son DEPUTE est ELU POUR FAIRE LES LOIS et pour exiger que le Gouvernement les applique, alors...

Faîtes confiance au parti de Léon Blum et de Guy Mollet

au Parti des congés payés, des quarante heures, de la retraite des Vieux, de la construction des logements à bon marché, de l'augmentation du niveau de vie des travailleurs,

Votez pour le candidat du Front Démocratique

Paul PARPAIS

seul candidat républicain du quartier des Grandes-Carrières, qui a la fierté d'avoir été désigné une fois de plus à l'unanimité par la 18e Section du

PARTI SOCIALISTE S. F. I. O.

et pour son suppléant DAMIEN COUDERC.

UN Programme
UN Gouvernement
UNE Législature

Le 18 novembre prochain, vous allez voter pour élire une nouvelle Assemblée Nationale.
Il dépend de vous :
— que celle-ci ne ressemble ni à celle qui vient d'être dissoute, ni à celle qui l'a précédée ;
— que le pays ne retombe pas dans l'instabilité gouvernementale et ne demeure pas au pouvoir d'un seul homme.

La Division

L'initiative du Chef de l'État, en imposant au pays le dernier référendum, est notamment condamnable parce qu'elle a conduit à la division des Français. La menace d'un départ du Président de Gaulle a faussé le résultat du référendum. Elle lui a donné un caractère plébiscitaire.

Au-delà de ce caractère plébiscitaire, une partie des Français, en votant OUI, a marqué son souci de stabilité ; en votant NON, l'autre a manifesté sa crainte du régime personnel.

L'Union

Pour répondre à ce double souci, le Parti Socialiste fait appel à tous les Républicains afin d'assurer, pendant la durée de la nouvelle assemblée, la continuité gouvernementale.

A la division dans laquelle le pays a été plongé par une décision menaçante pour les libertés, il oppose un pacte d'union qui fait dès maintenant l'objet d'un engagement solennel entre les dirigeants des quatre grandes formations démocratiques de notre pays.

Le Programme

Gouvernement de législature : sur la base d'un contrat entre la majorité parlementaire et le gouvernement. En cas de crise, dissolution automatique de l'Assemblée.

Equilibre des pouvoirs : le gouvernement gouverne. Le parlement contrôle et fait la loi que le gouvernement applique.

Objectivité de l'information : garantie de l'utilisation équitable de la radio-télévision d'Etat par les différentes tendances de l'opinion.

Plan social lié au plan économique : rapport constant entre l'expansion économique et la croissance du niveau de vie (salaires, retraites, pensions, etc.) et les conditions d'existence (logement, équipement social, loisirs).

Démocratisation de l'Enseignement : pour offrir à tous les jeunes la possibilité d'accéder aux enseignements technique et supérieur.

Augmentation des crédits pour la jeunesse : éducation physique, sports et loisirs populaires.

Construction Européenne : création d'une Europe politique unie.

Présence active de la France : aux Organismes internationaux (O.N.U., O.T.A.N., etc.) en vue de maintenir la liberté dans le monde et d'obtenir un désarmement général garantissant une paix durable.

Engagement solennel : entre les membres de la coalition de régler leurs désaccords en les soumettant à l'ensemble des citoyens qui trancheront par les moyens démocratiques prévus par la Constitution (Débats parlementaires, Elections ou Référendums).

Les Candidats du

Front Démocratique

présentés par le PARTI SOCIALISTE S. F. I. O.

prennent l'engagement solennel de respecter ce programme, qu'ils considèrent comme un contrat entre eux et le corps électoral.

IMP. CERBONNET - PARIS